

# Aides & bourses

## **Bourses et aides financières indépendantes de l'Université**

### **1. Bourse sur critères sociaux/du Crous**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants français, de moins de 28 ans (des exceptions sont possibles), inscrits dans un établissement français ou en Europe.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de la bourse dépend des revenus financiers des parents, de la distance de l'établissement d'études par rapport à chez soi et du nombre de frères et sœurs en études supérieures. Une simulation est possible sur le site « Mes Services Etudiants ».

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Pour bénéficier de la bourse, il faut aller sur « mes services étudiants » et créer un DSE (Dossier Social Etudiant).

Le dossier est à créer entre le 15 janvier et le 15 mai.

Si le dossier est créé après le 15 mai, il est encore recevable, mais des délais plus longs sont à attendre.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse se cumule avec les autres bourses disponibles.

### **2. Aide financière du Logement (APL) de la CAF**

*A qui s'adresse cette aide ?*

Cette aide s'adresse aux étudiants français et allemands, disposant d'un logement en France, qui est éligible aux APL. (A voir avec le locataire).

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette aide varie selon le loyer à payer, le logement et les revenus sur les deux dernières années.

Un simulateur est disponible sur le site de la Caf.

# Aides & bourses

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Dès que le contrat de bail a été signé et que la remise des clés a été effectuée, la demande peut être effectuée.

Si l'étudiant dispose d'un logement Crous, les modalités sont différentes. Le Crous bénéficiera directement des APL.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec d'autres bourses.

## **3. Bourse du Grand Est**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement du Grand Est et effectuant un stage ou des études dans un autre pays.

*Comment bénéficier de cette bourse ?*

**Une inscription sur le site du Grand Est est obligatoire.**

La demande de bourse est à effectuer avant le départ dans le pays étranger.

**Au plus tard dans les 30 jours à l'étranger :**

- Attestation validant votre mobilité
- Attestation de début de stage/d'étude
- Convention de stage (si besoin)
- Attestation de bourse du CROUS

**Dans les 30 jours après la fin de la mobilité :**

- Attestation de fin de séjour

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec toutes les autres bourses.

On ne peut avoir cette bourse qu'une fois par cursus. L'étudiant peut donc bénéficier de cette bourse au maximum deux fois : une fois pendant la Licence (L3), et une fois pendant le Master (M1 ou M2)

# Aides & bourses

## **4. E-follows :Ingenieurs, IT, Wiwi-Stipendium**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse à tous les étudiants inscrits dans une université en Europe et ayant obtenu de bons résultats au baccalauréat/Abitur et durant le cursus universitaire

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette bourse est fixé à 600€ sur 6 mois. Soit 100€/mois sur tout le semestre. Elle est renouvelable sur le semestre d'après. Il est préférable pour les étudiants de l'ISFATES de la demander pour la rentrée.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

La demande est à faire sur le site de e-follows. Le lien est différent en fonction de la bourse demandée (Ingenieurs, IT ou Wiwi). La date limite de dépôt est le 14 novembre.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec les autres bourses.

# Aides & bourses

## Bourses et aides financières dépendantes de l'Université

### 5. Bourse UFA

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un cursus intégré soutenu par l'UFA, qui sont inscrits à l'UFA et qui sont en phase de mobilité. Cette bourse est donc disponible pour les étudiants du contingent français et les étudiants du contingent allemand.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Il s'agit d'une mensualité de 300 €, sur un maximum de 10 mois, lorsque l'étudiant vit dans le pays étranger où il effectue ses études.

Si l'étudiant reste dans son pays d'origine et étudie dans le pays partenaire, la bourse s'élève à une mensualité de 150 €, sur une période de maximum 10 mois.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

L'administration de l'université de Lorraine s'occupe de la bourse pour les étudiants du contingent français, et l'administration de la HTW s'occupe des étudiants du contingent allemand.

**Il en est de la responsabilité de chaque étudiant de s'inscrire auprès de l'UFA avant fin septembre de l'année débutée. L'inscription à l'UFA est obligatoire chaque année.**

À la suite de cela des documents sont à fournir sur Arche :

- Contrat de bail (ou document attestant que l'on habite dans son pays d'origine)
- Formation de déclaration de nouveau client (à faire au début de la scolarité)
- Convention de remboursement
- RIB avec l'adresse

À la suite des dépôts de ces documents sur Arche, l'administration s'occupe du reste.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec les autres bourses.

# Aides & bourses

## **6. Bourse Erasmus+ Stage**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent français qui effectuent un stage autre qu'en France, et aux étudiants du contingent allemand qui effectuent un stage autre qu'en Allemagne.

Cette bourse est accessible à tous les étudiants qui partent en stage, dans un pays autre que leur pays d'origine.

Elle n'est disponible qu'à partir de la deuxième année.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette bourse dépend du lieu de séjour.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Pour bénéficier de cette bourse il faut prendre contact avec l'administration de l'université.

Pour les étudiants du contingent allemand, la demande est à faire à la HTW.

Pour les étudiants du contingent français, la demande est à faire à l'université de Lorraine.

**Il faut respecter les critères d'éligibilité suivants :**

- Avoir trouvé une entreprise où effectuer votre stage
- Vivre à l'étranger durant la durée totale de votre stage
- Votre stage doit durer minimum 2 mois
- Vous devez obligatoirement candidater dans un délai au plus tard de 2 mois avant la date de début de votre stage.

*Caractéristiques de la bourse*

La bourse Erasmus, prévoit 12 mois sur un cursus : c'est-à-dire 12 mois en Licence et 12 mois en Master.

Dans un cursus, les 12 mois de bourse Erasmus peuvent être répartis entre Erasmus+ Stage et Erasmus+ Etude. Par exemple en licence, on peut répartir cette bourse de sorte à faire 4 mois Bourse Erasmus+ Stage et 6 mois Bourse Erasmus+ Etude.

**Cette bourse n'est ni cumulable avec la bourse AMOBUL, ni avec la bourse AML.**

Elle est cependant cumulable avec la bourse UFA et la bourse Grand Est.

# Aides & bourses

## 7. Bourse Erasmus+ Etudes

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent français quand ils sont en Allemagne, et aux étudiants du contingent allemand quand ils sont en France.

Cette bourse est accessible à tous les étudiants qui partent en Erasmus, dans un pays autre que leur pays d'origine.

Elle n'est disponible qu'à partir de la deuxième année, et du semestre 4.

*Montant de la bourse*

Le montant de cette bourse dépend de la zone du pays du lieu de séjour.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a deux appels différents pour cette bourse :

- En septembre/octobre pour les mobilités d'avril à août à la htw saar pour les étudiants du contingent français - **inscription avant mi-octobre.**
- En mars/avril pour les mobilités de septembre à mars/août à la htw saar et à l'Université du Luxembourg (GCME) pour les étudiants du contingent français et les mobilités en Europe, pays tiers – **inscription avant mi-avril.**

| Date d'inscription | Date de la mobilité                         |
|--------------------|---|
| mi-octobre         | Second semestre - d'avril à fin août        |
| mi-avril           | Premier semestre - de septembre à mars/août |

**Il y a 1 semestre de décalage entre le moment de l'inscription et le début de la mobilité Erasmus+ Etude.**

Pour bénéficier de cette bourse il faut prendre contact avec l'administration de l'université. Pour les étudiants du contingent français, la demande est à faire à l'Université de Lorraine. Pour les étudiants du contingent allemand, la demande est à faire à la HTW.

*Caractéristiques de la bourse*

La bourse Erasmus, prévoit 12 mois sur un cursus : c'est-à-dire 12 mois en Licence et 12 mois en Master. On peut répartir cette bourse de sorte à faire 4 mois Bourse Erasmus+ Stage et 6 mois Bourse Erasmus+ Etude.

Il est possible de demander cette bourse quand les étudiants français sont à la htw saar en Allemagne, et quand les étudiants allemands sont à l'UL en France.

**Cette bourse n'est ni cumulable avec la bourse AMOBUL, ni avec la bourse AMI.**

Elle est cependant cumulable avec la bourse UFA et la bourse Grand Est.

# Aides & bourses

## 8. Bourse AMOBUL

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits régulièrement à l'Université de Lorraine.

- *Pour les mobilités études :*

L'AMOBUL peut être attribuée dans le cas d'une mobilité vers une université **non titulaire de la Charte ERASMUS+**, et avant la date de début de la mobilité.

Si l'université choisie dispose d'une charte ERASMUS+, l'AMOBUL n'est pas possible.

**Cette bourse peut être attribuée pour les étudiants en mobilité au Canada.**

- *Pour les mobilités stage :*

L'AMOBUL peut être demandée si l'étudiant n'a pas pu être dans les délais pour candidater à une bourse ERASMUS+ stage.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de la bourse dépend de la zone où le stage/étude est effectué.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a quatre appels possibles pour cette bourse.

Les délais se situent généralement dans les périodes suivantes :

1<sup>ère</sup> phase : dépôts des candidatures en juin/juillet, mobilité débutant au 1<sup>er</sup> semestre.

2<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en septembre, mobilité débutant au 1<sup>er</sup> semestre.

3<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en janvier, mobilité débutant au 2<sup>nd</sup> semestre

4<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en avril/mai, mobilité débutant au 2<sup>nd</sup> semestre.

Un dossier est à constituer pour cette bourse.

La demande doit être faite auprès des services administratifs de l'ISFATES, qui s'occupera ensuite de transmettre le dossier rempli par l'étudiant.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse n'est disponible que pour les étudiants non boursiers.

Elle ne peut pas être cumulée avec la bourse Erasmus+

Elle reste cumulable avec la bourse UFA et du Grand Est

# Aides & bourses

## **9. Bourse AMI**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse uniquement aux étudiants boursiers inscrits régulièrement à l'université de Lorraine. Elle est disponible quelle que soit le type de mobilité (étude ou stage) et quelle que soit le programme de mobilité (Erasmus+ ou hors Erasmus).

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Elle n'est cependant disponible qu'une fois par cursus universitaire, dans la limite de 2 mois minimum et de 9 mois maximum.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a quatre appels possibles pour cette bourse.

Les délais se situent généralement dans les périodes suivantes :

1<sup>ère</sup> phase : dépôts des candidatures en juin/juillet, mobilité débutant au 1<sup>er</sup> semestre.

2<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en septembre, mobilité débutant au 1<sup>er</sup> semestre.

3<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en janvier, mobilité débutant au 2<sup>nd</sup> semestre

4<sup>ème</sup> phase : dépôts des candidatures en avril/mai, mobilité débutant au 2<sup>nd</sup> semestre.

Un dossier est à constituer pour cette bourse.

La demande doit être faite auprès des services administratifs de l'ISFATES, qui s'occupera ensuite de transmettre le dossier rempli par l'étudiant.

*Caractéristiques de la bourse*

La bourse AMI est une bourse de mobilité internationale sur critères sociaux.

Elle ne peut pas être cumulée avec la bourse Erasmus+

Elle reste cumulable avec la bourse UFA et du Grand Est.



# Aides & bourses

## 10. Bourse BCI Canada

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent allemand et français effectuant une mobilité au Canada. Toutes les composantes de l'Université de Lorraine candidatent en même temps, une sélection est faite entre toutes les composantes pour que les meilleurs étudiant.es de l'Université de Lorraine participent à ce programme.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Cette bourse **prend les frais d'inscription de l'université canadienne en charge.**  
Au lieu de payer les frais d'inscriptions canadiens, l'étudiant payera les frais d'inscriptions de l'Université de Lorraine.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Il faut s'adresser à l'administration de l'ISFATES.

*Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse se demande avant de partir au Canada.  
La demande se fait à partir de janvier et **elle est sur sélection.**  
**Les demandes de toutes les composantes de l'Université de Lorraine sont analysées et une sélection est faite.**

# Aides & bourses

## **11. Deutschlandstipendium (par la Studienstiftungsaar)**

*A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants boursiers inscrits régulièrement à la HTW Saar, peu importe leur nationalité. Les chances d'obtention augmentent avec l'engagement politique, les activités extrascolaires et de bons résultats pendant le bac et/ou à l'université.

*Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette bourse **est une mensualité de 300€** sur 12 mois.

*Comment bénéficier de la bourse ?*

Le période de candidature est entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juillet pour les candidats inscrits à la HTW Saar.

*Caractéristiques de la bourse*

La Deutschlandstipendium est à moitié financée par l'Etat allemands et à moitié par d'autres fonds privés. Elle reste cumulable avec toutes les autres bourses, à partir du moment où le montant de ces dernières **ne dépasse pas 300€**.

# Aides & bourses

## **I. Sites et liens internet**

Cette partie va être mis à jour régulièrement.

### **1. Bourse du Crous**

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Contact à l'ISFATES : LA SCOLARITE : [isfates-contact@univ-lorraine.fr](mailto:isfates-contact@univ-lorraine.fr)

- Sous Demande de Dossier Social Etudiant (DSE)

### **2. APL**

[www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-demande-de-prestation](http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-demande-de-prestation)

- Cliquez selon si on est locataire ou non

### **3. Bourse du Grand Est**

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/>

Contact à l'ISFATES : LA SCOLARITE : [isfates-contact@univ-lorraine.fr](mailto:isfates-contact@univ-lorraine.fr)

- Sous Demande de bourse à déposer avant votre départ

### **4. E-fellows : Ingénieurs, IT, Wiwi-Stipendium**

Bourse pour les étudiants du domaine « ingénieurs » :

<https://www.e-fellows.net/Studium/Stipendien/Stipendien-Datenbank/e-fellows.net/Ingenieurs-Stipendium>

Bourse pour les étudiants du domaine « IT » :

<https://www.e-fellows.net/Studium/Stipendien/Stipendien-Datenbank/e-fellows.net/IT-Stipendium>

Bourse pour les étudiants du domaine « Wiwi » :

<https://www.e-fellows.net/Studium/Stipendien/Stipendien-Datenbank/e-fellows.net/Wiwi-Stipendium>

### **5. Bourse UFA**

*Inscription obligatoire à l'UFA à chaque rentrée universitaire – dernier délai le 30 septembre de chaque année universitaire.*

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne>

- Sous l'espace personnel UFA (login)

Contact à l'ISFATES : LA SCOLARITE : [isfates-contact@univ-lorraine.fr](mailto:isfates-contact@univ-lorraine.fr)

# Aides & bourses

## 6. Bourse Erasmus+ Stage

*Candidatures au fil de l'eau, sous réserve d'éligibilité.*

Le dossier est à demander auprès de l'ISFATES.

Contact à l'ISFATES : Félicia MAGRI – CRIC ADMINISTRATIF : [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

## 7. Bourse Erasmus+ Etudes

*2 appels à candidatures au cours de l'année universitaire, sous réserve d'éligibilité.*

Le dossier est à demander auprès de l'ISFATES.

Contact à l'ISFATES : Félicia MAGRI – CRIC ADMINISTRATIF : [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

## 8. Bourse AMOBUL

*4 appels à candidatures au cours de l'année universitaire, sous réserve d'éligibilité – réservée aux non boursiers sur critères sociaux.*

Le dossier est à demander auprès de l'ISFATES.

Contact à l'ISFATES : Félicia MAGRI – CRIC ADMINISTRATIF : [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

## 9. Bourse AMI

*4 appels à candidatures au cours de l'année universitaire, sous réserve d'éligibilité – réservée aux boursiers sur critères sociaux.*

Le dossier est à demander auprès de l'ISFATES.

Contact à l'ISFATES : Félicia MAGRI – CRIC ADMINISTRATIF : [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

## 4 Bourse BCI Canada

*1 appel à candidatures début janvier, sous réserve d'éligibilité et d'être sélectionné parmi toutes les autres candidatures des composantes de l'Université de Lorraine.*

Le dossier est à demander auprès de l'ISFATES.

Contact à l'ISFATES : Félicia MAGRI – CRIC ADMINISTRATIF : [felicia.magri@univ-lorraine.fr](mailto:felicia.magri@univ-lorraine.fr)

## 5 Deutschlandstipendium

<https://studienstiftungsaar.de/studierende/>

- Sous création d'un compte